



UN MORCEAU D'INTERNET COLLÉ SUR UN MUR

Social.Claims

Un graffiti numérique, un livre d'or mondial et une chasse au trésor urbaine.

Des stickers à QR Code collés proprement partout dans le monde. Le premier passant qui scanne devient propriétaire de la page. Tous les suivants y laissent une trace.

En une phrase, puis en trois longueurs

Trois formats prêts à l'emploi, du fil d'actualité au papier. Ils disent la même chose, plus ou moins vite.

15 MOTS

Des stickers à QR Code collés dans le monde. Le premier qui scanne devient propriétaire de la page.

50 MOTS

Des ambassadeurs voyagent avec une pile de stickers Social.Claims et les collent dans des endroits autorisés, partout sur la planète. Un passant remarque le carré violet, scanne le QR Code avec son appareil photo, et découvre une page web. S'il est le premier, il la revendique : pseudonyme, lien, message. Les suivants signent le livre d'or.

150 MOTS

Internet est devenu une suite de flux qui défilent. Social.Claims recolle un bout de réseau à un endroit précis du monde réel et le rend à celui qui passe.

Des ambassadeurs — des gens qui bougent et qui savent où ils mettent les pieds — posent des stickers porteurs d'un QR Code dans des lieux autorisés : supports d'affichage libre, murs dont le propriétaire a donné son accord. Jamais un monument, jamais une vitrine, jamais un véhicule.

Le premier passant qui scanne trouve une page sans propriétaire. Il peut la revendiquer en deux minutes : un pseudonyme, un lien de son choix, un message. Sans compte, sans e-mail, sans paiement. Ce morceau d'Internet est à lui, et personne ne pourra le lui reprendre. Tous ceux qui scanneront après lui découvriront son lien et signeront son livre d'or.

Aucune application à installer. Aucune adresse IP conservée. Aucune publicité.

« Un sticker n'a pas d'algorithme. Il attend. Parfois des mois. Puis quelqu'un lève les yeux. »

EXTRAIT DU SITE

Trois principes tiennent tout le projet

Un QR Code est un lien physique. Collé sur un mur, il devient une porte : une adresse d'Internet qui n'existe qu'à cet endroit du monde, et qu'on ne trouve qu'en passant devant.

Le premier arrivé décide

Un sticker libre appartient à celui qui le scanne en premier. C'est une course sans classement, sans inscription préalable, sans possibilité de tricher à distance : il faut être physiquement devant le mur.

Le passage laisse une trace

Ceux qui arrivent après ne repartent pas les mains vides : ils signent le livre d'or du sticker. Un sticker revendiqué devient un lieu de passage, pas une impasse.

Personne n'a besoin de dire qui il est

Ni le visiteur, ni le propriétaire, ni l'auteur du projet. L'anonymat n'est pas une option de confidentialité, c'est le matériau du projet.

Pourquoi ça marche

Rareté réelle : il n'y a qu'un seul premier scanneur par sticker, et ce moment ne se rejoue pas.
Hasard géographique : on ne cherche pas un sticker, on tombe dessus. Zéro friction : l'appareil photo suffit.

Les quatre états d'un sticker

Libre	L'histoire du projet et le bouton « Revendiquer ce sticker ».
Revendiqué	Le pseudonyme, le message, le lien de destination et le livre d'or.
Suspendu	Une explication. La destination n'est jamais envoyée au navigateur.
Archivé	Le livre d'or en lecture seule, aucune nouvelle trace.

Un propriétaire peut suspendre lui-même sa destination depuis son tableau de bord ; la modération peut aussi le faire. Chaque sticker porte un code public affichable, du type **SC-0042** : c'est le seul identifiant partageable. L'identifiant encodé dans le QR Code, lui, n'est jamais publié — un identifiant inconnu et un identifiant mal formé renvoient exactement la même réponse, il est donc impossible d'énumérer les stickers.

De la valise au livre d'or, pas à pas

01

Un ambassadeur voyage

Il pose un sticker dans un endroit autorisé, repéré à l'avance. Jamais sur un monument, jamais sans permission. Il ne publiera pas l'emplacement.

03

Le rideau d'ouverture

Deux secondes de « rideau » : quelques phrases tirées au hasard, un logo qui respire, une barre de progression. Ce temps sert à expliquer le concept à quelqu'un qui vient de scanner un carré collé sur un mur.

05

La revendication

Un formulaire en quelques étapes : pseudonyme, lien en <https://> vérifié, message facultatif, acceptation des règles de publication. Aperçu avant validation. Sans compte, sans e-mail, sans paiement.

07

Les suivants laissent une trace

Un pseudonyme, 280 caractères maximum, ni lien ni HTML, une réaction facultative et un pays facultatif. Trois traces maximum par sticker et par visiteur sur 24 heures.

02

Quelqu'un le trouve

Un passant remarque le carré : un QR Code, un point d'interrogation violet, et rien d'autre pour annoncer ce qu'il y a derrière. Il sort son téléphone et scanne. Aucune application n'est nécessaire.

04

Deux cas de figure

Le sticker est libre : « Vous venez de trouver un morceau d'Internet sans propriétaire. » Ou il est déjà revendiqué : la page montre le pseudonyme, le message, le domaine de destination et le livre d'or.

06

La clé de gestion

Affichée une seule fois. Elle n'est stockée que sous forme d'empreinte : personne ne peut la renvoyer. Elle ouvre le tableau de bord : statistiques, modifications, mise en pause, signalement d'un sticker disparu, transfert, effacement.

08

Le souvenir et le passeport

Chaque visiteur peut générer une carte souvenir partageable et retrouver ses découvertes et ses badges dans son passeport. Le passeport vit dans le navigateur : rien n'est envoyé au serveur.

« Zéro partout. Aucun sticker n'a encore été scanné. C'est le moment idéal pour être le premier de l'histoire du projet, ce qui n'arrivera qu'une fois. »

PAGE D'ACCUEIL, QUAND LES COMPTEURS SONT À ZÉRO

Quatre rôles, et très peu de renseignements

RÔLE	CE QU'IL FAIT	CE QU'ON SAIT DE LUI
Le passant	Scanne, lit, laisse une trace, garde un souvenir.	Rien. Aucun compte, aucune IP conservée.
Le propriétaire	A revendiqué un sticker. Choisit le pseudonyme, le lien et le message. Gère sa page avec sa clé.	Un pseudonyme qu'il a choisi, et rien d'autre.
L'ambassadeur	Voyage avec des stickers et les pose dans des lieux autorisés. Candidature lue à la main.	Un profil public volontaire ; ses emplacements ne sont jamais publiés.
L'exploitant	Une seule personne, anonyme. Modère, imprime, envoie les stickers, répond sur Instagram.	Rien : le projet n'a pas de visage et n'en aura pas.

Devenir ambassadeur

« On confie des stickers à des gens qui bougent, qui demandent la permission et qui savent repartir sans laisser de dégâts. » La candidature demande un pseudonyme ou un nom, un e-mail — uniquement pour répondre —, un pays de résidence, des réseaux sociaux facultatifs, une motivation, et l'acceptation de la charte de pose. Tout est lu à la main : pas de réponse automatique, pas de délai promis.



Un carré de cinq centimètres de côté. Un QR Code, un point d'interrogation, et rien d'autre.

Anonyme des deux côtés du mur

C'est le point le plus souvent mal compris du projet. Il vaut la peine d'être répété.

LA CRÉATION EST ANONYME

L'auteur du projet ne se nomme pas, ne montre pas son visage, et n'apparaît nulle part sur le site. Sa justification, telle qu'elle est écrite sur la page Histoire : « Un sticker qui appartient à celui qui le trouve fonctionne mal avec un nom d'auteur au-dessus. Ce n'est pas une posture : c'est la règle appliquée partout ailleurs sur ce site. On ne garde pas d'adresse IP, on ne publie pas l'endroit exact d'un sticker, et l'auteur ne fait pas exception. »

Les journalistes sont les bienvenus et peuvent écrire sur Instagram : les réponses se font en restant anonyme.

LA REVENDICATION EST ANONYME

Revendiquer un sticker ne demande ni compte, ni e-mail, ni numéro, ni paiement. On choisit un pseudonyme — qui peut être n'importe quoi — et on reçoit une clé. Le projet ne sait pas qui possède quoi.

LE PASSAGE EST ANONYME

Signer un livre d'or ne demande rien de plus qu'un pseudonyme. Aucune adresse IP n'est conservée, aucune empreinte durable n'est posée sur l'appareil.

LES CONTRIBUTEURS PROCHES SONT ANONYMES

Les proches qui ont fait grandir le projet ne sont pas nommés sur le site, volontairement : « ici, personne n'a de nom. »

« Le nom Social.Claims, son identité visuelle et ses stickers appartiennent au projet. Le reste appartient à la rue. »

MENTIONS LÉGALES

Un sticker mal posé, c'est du vandalisme, pas du street art

La charte est publique, contraignante, et acceptée explicitement par chaque ambassadeur.

TOUJOURS

- Demander l'autorisation du propriétaire du support, ou n'utiliser que des supports explicitement prévus pour l'affichage libre.
- Choisir un support lisse, non historique, sans valeur patrimoniale.
- Poser proprement, sans recouvrir le sticker de quelqu'un d'autre.
- Repartir avec ses déchets, y compris les pellicules d'autocollant.

JAMAIS

- × Sur un monument, une façade classée, une œuvre d'art ou une pierre ancienne.
- × Sur un panneau de signalisation, un feu tricolore ou tout équipement de sécurité.
- × Sur un véhicule, une vitrine, une boîte aux lettres ou une porte d'habitation.
- × Dans un lieu où la pose est interdite par la loi locale, même si personne ne regarde.
- × Dans un lieu dangereux d'accès.

« Aucun sticker ne vaut une cheville cassée. »

CHARTe DE POSE

La localisation ne sort jamais

Social.Claims ne publie jamais l'adresse exacte d'un sticker. Les cartes s'arrêtent au pays. Les ambassadeurs ne communiquent pas publiquement leurs emplacements. Ce n'est pas un jeu de géolocalisation : on ne chasse pas avec un GPS, on tombe dessus.

Modération et règles de publication

Les liens acceptés sont des adresses complètes en <https://> vers un site public : réseau social, portfolio, blog, page personnelle, projet. Sont refusés automatiquement les schémas dangereux, les adresses locales ou privées, les raccourcisseurs et les liens contenant un identifiant intégré. Sont interdits : haine, harcèlement, menaces, apologie de la violence ; arnaques, hameçonnage, logiciels malveillants, redirections trompeuses ; contenu sexuel explicite ou réservé aux adultes ; données personnelles de tiers ; spam, référencement abusif, fermes de liens. Tout contenu est signalable depuis la page concernée. Une trace signalée par plusieurs personnes est masquée automatiquement en attendant une relecture humaine. Une décision de modération est réversible : rien n'est supprimé définitivement sans raison. L'anti-spam se passe de CAPTCHA — le visiteur ne se voit jamais demander de cliquer sur des passages piétons.

On ne sait pas qui vous êtes, et on tient à le rester

CE QUI N'EST PAS COLLECTÉ

- × Aucun compte.
- × Aucune adresse IP en clair.
- × Aucun identifiant publicitaire.
- × Aucune empreinte de navigateur.
- × Aucune revente de données.

CE QUI EST COLLECTÉ

- Le nombre de scans par sticker : compteurs et agrégats journaliers.
- Une empreinte technique irréversible, calculée avec un secret serveur et un sel qui change chaque jour, servant uniquement à ne pas compter deux fois le même scan et à limiter le spam.
- Le contenu publié volontairement : pseudonyme, message, trace, pays éventuel.
- Pour les candidatures d'ambassadeur : nom, e-mail, pays, motivation.

Durées, mesure, droits

Les événements de scan bruts sont supprimés au bout de 30 jours ; seuls les agrégats restent. Les traces et les pages revendiquées restent tant que le sticker existe. La mesure d'audience se limite à Vercel Analytics : pas de cookie de mesure, aucun identifiant qui suit d'un site à l'autre. Un propriétaire peut modifier ou supprimer son pseudonyme et son message depuis son tableau de bord. Droit d'accès, de rectification et d'effacement conformes au RGPD.

Comment les scans sont comptés

Le chiffre affiché sous un sticker n'est pas un compteur de pages vues. Un scan est enregistré depuis le navigateur une fois la page réellement affichée, et un même visiteur ne compte qu'une fois par sticker et par tranche de 24 heures. Les robots d'indexation, les aperçus de lien des messageries, les outils de supervision, les préchargements et les rechargements répétés depuis le même appareil ne comptent pas.

Les visiteurs uniques sont volontairement approximatifs : l'empreinte change régulièrement, donc deux visites très espacées peuvent compter pour deux personnes. « C'est un choix : mieux vaut un chiffre légèrement imprécis qu'un identifiant durable posé sur votre appareil. » La méthode complète est publiée sur le site.

La sortie vers le lien du propriétaire

Le lien est une vraie balise ouvrant un nouvel onglet, sans redirection serveur, sans fuite de provenance et sans signal de référencement offert. Le site n'affiche jamais le contenu du site de destination ; il en montre seulement le domaine.

Un projet mondial, parti de Marseille

Social.Claims est pensé pour la planète entière, pas pour une ville ou un pays.

Les stickers voyagent

Dans les valises de gens qui bougent : famille, amis, ambassadeurs recrutés par candidature. Ils sont déjà posés en France, en Bolivie, en Colombie, au Vietnam, et ailleurs.

Le site parle sept langues

Français par défaut, anglais en repli, espagnol, italien, portugais du Brésil, portugais du Portugal, vietnamien. La langue est déduite du navigateur et modifiable dans le pied de page.

La carte s'arrête au pays

Une page publique montre les pays où le projet a posé le pied, avec le nombre de stickers et de scans. Jamais de coordonnées, jamais de lien cliquable vers un sticker précis.

Le livre d'or est mondial

Les traces laissées sur tous les stickers forment une seule collection, dont une sélection modérée est mise en avant sur la page d'accueil.

L'histoire, en quatre chapitres

Tout est parti de Marseille. L'auteur fait de l'Urbex et regarde les murs depuis bien plus longtemps qu'il ne fait des sites. Marseille se prête aux deux : des lieux abandonnés qu'on visite avec une lampe, des façades qui changent de peau tous les mois, une ville qui ne demande jamais ce que vous faites là. Les premiers stickers sont partis de Marseille et de ses alentours — les collines, Allauch et ses moulins. « C'était ma façon de faire du street art sans rien abîmer. Mon artisme tient dans cinq centimètres de côté. »

Des stickers confiés à sa famille. Une pile de stickers, une seule consigne : coller là où c'est autorisé, ne rien recouvrir, ne rien abîmer. Ils sont revenus avec la Bolivie et la Colombie. Une vidéo vient de Sucre : le QR Code sur la structure des grandes lettres de la place, à hauteur de main. « C'est le moment où le projet a cessé d'être une histoire marseillaise. »

Un voyage de noces à Hué. Des amis partaient au Vietnam. Ils ont emporté des stickers sans qu'il ait eu besoin d'insister. La cité impériale de Hué : ils ont marché toute la journée avant de trouver l'endroit. Quelqu'un a scanné depuis. « Je ne sais pas qui, et c'est exactement l'intérêt. »

Le projet tient grâce à eux. Social.Claims n'a jamais été poussé par de la publicité. Ce sont les proches de l'auteur qui ont accroché les premiers, posé les bonnes questions, proposé des choses. Une bonne partie du site vient d'eux : la charte de pose, le livre d'or, la carte par pays. Les planches sortent de chez Avery, qui les imprime proprement depuis le début. Les contributeurs ne sont pas nommés : ici, personne n'a de nom.

Ce que le projet n'est pas

C'est souvent la partie qui rassure.

Pas un réseau social	Pas de profil, pas d'abonnés, pas de fil, pas de notifications.
Pas une application	Rien à installer : l'appareil photo suffit.
Pas commercial	Rien n'est vendu, rien n'est facturé, aucune publicité n'est affichée. « On ne vend rien. On ne suit personne. On colle des autocollants. »
Pas du tracking	Aucune IP conservée, aucune empreinte durable, aucun identifiant publicitaire, aucune revente.
Pas du vandalisme	La charte de pose est publique, contraignante, et acceptée explicitement.
Pas un jeu de géolocalisation	Aucune carte ne donne l'emplacement d'un sticker. On ne chasse pas avec un GPS : on tombe dessus.
Pas une NFT ni un actif	Rien ne s'achète, rien ne se revend, rien n'a de valeur spéculative. Le sticker se transmet à la main, en donnant une clé.
Pas un compteur décoratif	Les chiffres affichés sont calculés en direct depuis la base, et la méthode de comptage est publiée.

Le ton du projet, pour citation

Sobre, un peu sec, avec un humour sans exclamation. Des constats plutôt que des promesses. Quelques phrases du site : « Nos ambassadeurs parcourent le monde avec quelques vêtements, beaucoup de mauvaises décisions et une pile de stickers. » — « Le livre d'or mondial est vierge. Quelqu'un doit bien commencer. » — « Aucun ambassadeur public pour l'instant. Les premiers sont encore dans un train. » — « Rien à cet endroit. Soit le QR Code a mal été lu, soit vous êtes en train d'inventer des adresses. » — « Je n'ai rien gagné, mais j'ai marché. »

Chiffres réutilisables et questions fréquentes

7 langues

Français, anglais, espagnol, italien, portugais du Brésil, portugais du Portugal, vietnamien.

4 états

Libre, revendiqué, suspendu, archivé.

6 badges

Et cinq réactions possibles sur une trace.

280 caractères

Pour une trace. 200 pour le message d'un propriétaire, 2 à 32 pour un pseudonyme.

3 traces

Maximum par sticker et par visiteur en 24 heures.

30 jours

De conservation des événements de scan bruts.

2 secondes

De rideau d'ouverture, sur huit phrases possibles.

4 pays

Cités publiquement : France, Bolivie, Colombie, Vietnam.

≈ 5 cm

De côté par sticker. Planches imprimées par Avery.

Les compteurs vivants — nombre de stickers dans la nature, revendiqués, scans, traces, pays représentés — sont affichés en direct sur la page d'accueil. Ils ne sont pas cités ici : mieux vaut les relire sur le site au moment d'écrire.

Questions fréquentes

Peut-on acheter un sticker ou une page ?

Non. Rien ne s'achète. Il faut être physiquement devant un sticker et être le premier à le scanner.

Et si quelqu'un scanne avant moi ?

Le sticker est à lui. Il en reste d'autres dehors. On ne peut pas reprendre un morceau d'Internet à son propriétaire.

Comment savoir où sont les stickers ?

On ne le dit pas. La carte s'arrête au pays et les ambassadeurs ne publient pas leurs emplacements. On trouve un sticker en marchant.

Que se passe-t-il en cas de perte de la clé ?

Elle n'est stockée que sous forme d'empreinte : personne ne peut la renvoyer. On peut écrire sur Instagram, ce sera regardé au cas par cas.

Un sticker peut-il disparaître du mur ?

Oui, et ça arrive. Le propriétaire peut signaler sa disparition depuis son tableau de bord ; l'ambassadeur est prévenu. La page, elle, continue d'exister.

Peut-on mettre n'importe quel lien ?

Une adresse <https://> vers un site public. Les contenus haineux, les arnaques, les logiciels malveillants et le contenu réservé aux adultes sont interdits et suspendus au signalement.

Est-ce que vous me suivez à la trace ?

Non. Aucune adresse IP conservée, aucune empreinte durable, aucun cookie de mesure. La méthode de comptage est publiée intégralement sur le site.

Qui est derrière le projet ?

Une personne qui reste anonyme, et qui le justifie : un sticker qui appartient à celui qui le trouve fonctionne mal avec un nom d'auteur au-dessus.

Instagram, @social.claims

C'est le seul canal de contact. Les journalistes sont les bienvenus : les réponses se font en restant anonyme. Il n'y aura ni visage, ni nom, ni interview en plateau.

01 - ANONYMAT ASSUMÉ

Personne n'est nommé : ni l'auteur, ni les propriétaires, ni les passants. C'est le matériau du projet, pas une précaution juridique.

03 - AUCUN MODÈLE COMMERCIAL

Rien n'est vendu, rien n'est facturé, aucune publicité n'est affichée. On ne suit personne. On colle des autocollants.

02 - CHARTE DE POSE

Publique, contraignante, acceptée par chaque ambassadeur. Un sticker mal posé, c'est du vandalisme, pas du street art.

04 - CE DOCUMENT

Librement reproductible pour un usage éditorial. Les compteurs vivants sont à relire sur le site au moment d'écrire : ils ne sont pas cités ici.

Un graffiti numérique, un livre d'or mondial et une chasse au trésor urbaine.

**Personne ne possède la rue.
On y passe, c'est tout.**